

Edito **Des moyens nouveaux pour des services publics de qualité**

Agenda en région

Institution

Lundi 21 mars 2005

Séance Plénière du Conseil Régional
Les séances débutent à 10h00 et sont
ouvertes au public.

Lundi 18 avril 2005

Commission Permanente

Commissions thématiques élus-militants Verts

Lundi 21 mars à 20h30

Commission prévention-risques, santé-
environnement

Judi 31 mars à 18h30

Commission économie sociale et solidaire

Lundi 2 mai à 20h00

Commission développement soutenable

① Si vous souhaitez rejoindre l'un de ces
groupes de travail, ou recevoir les comptes
rendus de ces réunions, n'hésitez pas à nous
contacter.

Rendez-vous extérieurs

Judi 31 mars de 8h15 à 18h30

Journée technique « Efficacité énergi-
que des systèmes d'éclairage »
à la Maison de l'Université de Rouen
IUT de Rouen, Département Génie ther-
mique et Energie

Vendredi 1^{er} avril à 10h

Inauguration de l'Espace Infos Energie
4, rue Constant Roussel à Louviers

Le 21 mars prochain le Conseil Régional se réunira en séance plénière afin d'étudier les conséquences de la décentralisation et des transferts de charges pour notre région.

Les Verts seraient favorables à une décentralisation qui :

- rapproche les centres de décision des citoyens pour mieux répondre aux besoins collectifs ;
- repose sur la solidarité (péréquation) financière entre régions riches et pauvres ;
- renforce le rôle des régions et des intercommunalités ;
- garantisse le transfert par l'Etat des ressources nécessaires, à hauteur des besoins réels.

La décentralisation à la mode Raffarin bafoue ces principes.

**- DÉCENTRALISATION
VERSION RAFFARIN -**



Comme le montrent les fermetures de classes, l'Etat se défausse de ses responsabilités sociales. Et pour tenir la promesse chiraquienne de « baisse des impôts » de demain, il se paye sur la peau du contribuable local d'aujourd'hui, par le transfert de charges aux collectivités locales !

Voudrait-il nous punir d'avoir mal voté en mars dernier ??

Pour les Verts, il ne saurait être question de renoncer aux

priorités régionales : ni la (re)construction de nos lycées, la formation professionnelle, le développement du ferroviaire, la création d'activités... ni les efforts engagés en faveur de politiques innovantes en matière d'environnement et de solidarité. Il faut, de plus, assumer les compétences imposées : la formation des travailleurs sociaux et l'accueil du personnel TOS des lycées.

La fiscalité n'est qu'un outil au service d'un projet commun de territoire. Celui-ci vaut bien quelques Euros de taxe professionnelle en plus !

La Commission Permanente se réunit tous les mois pour voter les dépenses entrant dans le cadre des actions au Budget. Le Budget 2005, voté en décembre dernier, permet des avancées tangibles en matière d'environnement, d'économie sociale et solidaire... Revenons sur les dossiers qui ont été votés le 28 février dernier, lors de la Commission permanente, et qui reflètent des premières concrétisations du Budget 2005 :

Soutien aux associations environnementales : 2 nouveaux dispositifs

Le Budget 2005 a acté le principe d'un soutien visant à favoriser le développement de pratiques respectueuses de l'environnement notamment chez les jeunes et d'un appui aux associations pour le développement de projets structurants visant à une restauration et une protection de la biodiversité, deux priorités de la politique régionale menée en faveur du développement durable.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

La Région participe au financement des projets des associations et des communautés éducatives (lycées et CFA) qui développent des outils et / ou des animations assurant la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement. Les projets doivent :

- favoriser l'utilisation d'outils ou de supports pédagogiques déjà existants liés à l'éducation et dont le recensement est consultable à l'AREHN (ou leur création s'ils n'existent pas ou sont insuffisants).
- mettre en oeuvre des actions d'animation, de sensibilisation et d'échanges de savoirs et de savoir-faire.

Les actions financées doivent s'adresser à tous les publics, avec une priorité pour les jeunes en formation au titre de l'enseignement initial et professionnel. Sont concernées par ce dispositif, les associations environnementales reconnues au titre de la protection de l'environnement dont l'action se développe sur l'ensemble ou une partie significative du territoire régional et les communautés éducatives de lycéens et d'apprentis.

RESTAURATION ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Les associations environnementales de rayonnement régional peuvent bénéficier du soutien de la Région pour développer des projets structurants visant à une restauration environnementale et à promouvoir une meilleure prise en compte de l'environnement par l'ensemble des haut-normands.

MODALITES D'INTERVENTION

Pour ces deux dispositifs, la Région intervient de la manière suivante : Les projets peuvent bénéficier d'un financement régional à hauteur de 80 % du coût total du projet pour couvrir des dépenses de fonctionnement et/ou d'investissement. La subvention régionale est plafonnée à 100 000 par an et calculée de telle sorte que l'ensemble des financements publics n'excède pas 80 %.

Le soutien à des manifestations occasionnelles ne relevant pas du projet ou du programme d'actions annuel ou pluriannuel peut faire l'objet d'un financement complémentaire au titre du soutien aux manifestations environnementales.

① Si vous souhaitez obtenir d'avantage d'informations sur ces dispositifs (présentation du cahier des charges, dossier de candidature...) : contactez le groupe des élus Verts au 02.35.89.01.75 ou téléchargez ces dossiers sur <http://hncrverts.free.fr>

Dossiers de CP, en bref

- **La Région, nouveau territoire de l'Economie Solidaire** : La Haute-Normandie est la troisième région de France, après le Nord-Pas-De-Calais et l'Île-de-France, à adhérer au RTES, réseau de collectivités souhaitant promouvoir l'économie solidaire. Le RTES est présidé par Christiane Bouchart, maire adjointe (Verte) de Lille chargée de l'ESS, et regroupait jusqu'alors essentiellement des communes, des intercommunalités et quelques agglomérations. Objectifs : mutualisation, mise en relation, formation, échange de bonnes pratiques entre pouvoirs publics locaux. ① Contact du Réseau des Territoires de l'Economie Solidaire : <http://www.rtes.fr/>

- Premiers « Emplois trempés 276 »

La Région Haute-Normandie et les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime ont institué ce dispositif destiné à soutenir le développement de l'emploi associatif par l'attribution de subventions d'aide à l'emploi et par une aide à la formation des salariés recrutés. D'ores et déjà, des associations telles que SOLEPI à Rouen (Epicierie Sociale) ou la Régie de quartier des Hauts de Rouen ont pu bénéficier de ce dispositif. (Voir descriptif p.4)

- **Etude environnementale sur la Base régionale de loisirs de Lévy-Poses** : Subvention de 21000 au bénéfice du Syndicat Mixte du Vaudreuil. La Région intervient, au titre de la « Gestion des milieux naturels et expérimentations », pour la réalisation d'études visant à l'élaboration de plans de gestion écologiques pour restaurer ou maintenir la diversité de ces milieux. Ici, il s'agit d'analyser les causes et l'origine de l'eutrophisation accélérée des lacs.

- **Energies renouvelables** : la subvention pour les particuliers s'élève désormais à 1400 pour l'aide au chauffe-eau solaires individuels et à 2300 pour les systèmes solaires combinés. Le montant de ces aides est parmi les plus élevés de France.

- **Première aide régionale pour l'Energie Bois** : 2000 en faveur d'un particulier pour l'installation d'une chaudière bois.

- **Fonds d'aide aux micro-projets de développement** : 67 861 pour 14 acteurs haut-normands de la solidarité internationale pour leurs projets en faveur des pays en développement: un projet d'électrification et d'adduction d'eau potable au Bénin; un programme de replantation forestière et d'aide au financement des installations de production de méthane au Népal; mise en place de cultures maraichères et création d'une coopérative au Sénégal; développement d'une activité de recherche en écotoxicologie marine à l'Université de Nouakchott en Mauritanie.



Fort de la participation d'une trentaine d'associations environnementales, le forum « Environnement – Développement Durable – Energie » du 22 février dernier, rendez-vous annuel entre les représentants d'associations environnementales haut-normandes et les élus Verts, a constitué un véritable lieu d'échanges, de débats, d'analyse, de questionnements réciproques et d'évaluation.

La 7^{ème} édition du forum environnement qui, pour la première fois, s'est tenu dans l'enceinte du conseil régional, a permis d'établir les conditions d'un dialogue entre associations et élus.

La participation du groupe au travers de la présence de 4 élus démontre que d'autres secteurs prennent en compte l'environnement. Ils ont présenté aux associations les différentes orientations des politiques régionales : Jean-Pierre Girod est intervenu sur le tracé des infrastructures routières régionales (voir carte), ainsi que sur les nouveaux dispositifs de soutien aux associations environnementales. Claude Taleb a évoqué le développement de l'emploi associatif en présentant le dispositif « emplois tremplins », Véronique Jullien, l'ouverture de l'Espace Infos Energie (Voir page 4) et Michel Coletta pour l'AREHN.

Les échanges entre associations et élus ont été immédiats, surpassant la simple présentation des politiques régionales. La participation active des associations présentes a prouvé l'utilité d'une telle rencontre.

La richesse des débats et la diversité des questions abordées ont marqué ce forum : du doublement du budget environnement, à l'intérêt d'un schéma régional éolien en passant par la nécessaire fédération du réseau associatif.

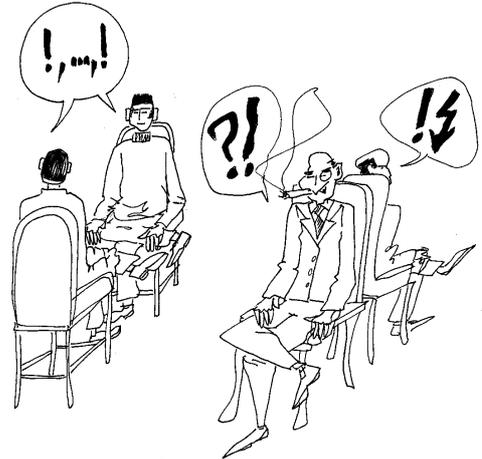
Ce dialogue entre élus et associations a permis de démontrer que la mise en œuvre d'une politique environnementale ambitieuse passe par l'articulation entre les luttes ou engagements sur le terrain et le relais apporté par une action politique ciblée.

ÉNERGIE RENOUVELABLE : LA VISION DU POLITIQUE ...



- RIC ET RAC 2005 -

FORUM "ENVIRONNEMENT"



- RIC ET RAC 2005 -

FORUM "LAMDA"

Il est encourageant de constater que la conscience d'une complémentarité des engagements associatifs et politiques a fortement émergé des débats.

L'importance d'une dynamique pour développer des projets environnementaux a également été traitée. Cette dynamique nécessite une double implication qui passe par la participation des associations à l'élaboration des politiques publiques et par le besoin de voir nos politiques relayées par le monde associatif. Sans oublier la mise en œuvre de ces politiques environnementales par des maîtres d'ouvrage publics.

Les élus ont entendu les fortes attentes des associations en terme d'énergies renouvelables, de transports, et d'environnement.

Les avancées obtenues au Conseil Régional sont le résultat de ces rencontres régulières qui favorisent les échanges réciproques, l'écoute et la prise en compte de points de vue différents.

Des représentants connus du mouvement associatif ont tenu, en conclusion, à souligner la qualité des liens durables et le respect, par les élus Verts, de l'indépendance associative.

Avec la conviction que cet esprit de coopération doit se maintenir pendant les 5 ans qui viennent, le rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

① Retrouvez en annexe, la synthèse des débats du forum. L'intégralité du compte-rendu du forum est disponible sur notre site.

Dispositif régional « Emplois Tremplins 276 »

EMPLOIS TREMPLINS 276

REBONDIR pour mieux RÉUSSIR

La configuration politique favorable en Haute-Normandie a permis à la Région et aux deux Départements d'instituer une véritable politique territoriale en terme d'emplois.

L'objectif ?

Faire émerger de nouveaux métiers et favoriser la création d'emplois en apportant un soutien au fonctionnement des associations.

Pour qui ?

Les associations haut-normandes intervenant dans les secteurs autres que l'éducation et la formation, souhaitant créer un emploi et embauchant un demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE depuis 3 mois pourront bénéficier de ce dispositif. Sont concernées toutes les activités qui répondent à des besoins émergents non-satisfaits et présentant un caractère d'utilité sociale.

Comment intervient la Région ?

Ce dispositif est composé de deux volets : une aide à l'emploi et une aide à la formation.

L'aide à l'emploi est dégressive sur 3 ans pour l'embauche d'un salarié en CDI et se monte à 15 700 la première année, 13 800 la seconde, et 10 500 la troisième. Le volet formation est obligatoire avec 90 % des coûts de formation qui sont pris en charge.

Deux regrets

La dégressivité de l'aide dès la 2^{ème} année risque d'être un frein pour les associations. De plus, les associations qui se positionnent sur le secteur marchand sont exclues de ce dispositif.

En vue de le faire évoluer, ces deux points seront à prendre en compte lors de la prochaine évaluation de ce dispositif.

Restons en contact !

Pour d'avantage d'informations sur les différents dispositifs présentés dans ce numéro :

Consultez notre nouveau site
<http://hncrverts.free.fr>

Présentation des dispositifs, dossiers de demandes de subventions...

Brèves

- Education à l'Environnement dans les lycées

Désormais la Circulaire du 8 juillet 2004 permet d'inscrire l'éducation à l'environnement et au développement durable au programme des élèves, de la maternelle au lycée. La démarche est intéressante notamment parce qu'elle permet la généralisation de l'EEDD, mais elle l'aurait été d'avantage si l'Etat avait prévu les moyens financiers et réglementaires nécessaires à son application effective.

L'AREHN et la Région Haute-Normandie, quant à elles, ont décidé d'agir en éditant le cd-rom « Lycéen, deviens éco-citoyen ». Il vise à sensibiliser tous les lycéens afin de leur faire comprendre qu'ils peuvent, par leurs gestes quotidiens et leurs mentalités, améliorer activement notre environnement dans leur vie quotidienne, à la maison comme au lycée. Il contient des pistes et des conseils sur un ensemble de thèmes concrets. Aussi, les élus régionaux présents dans les conseils d'administration ne manqueront pas de présenter la circulaire et le CD-Rom aux proviseurs... et vous invitent à en faire de même ! ① www.arehn.asso.fr

- Mobilisation pour les sans-papiers

Le groupe des élus Verts a tenu à soutenir l'initiative du Collectif de Soutien à Wei Ying et Ming, par solidarité et vue l'urgence de la situation, en faisant parvenir un courrier à l'ensemble des maires de Haute-Normandie. ① Collectif de l'Eure de soutien à Wei-Ying et Ming, aux Mineurs et Jeunes majeurs Scolarisés sans papiers : <http://jcplouquin.free.fr/collectifwym/>

Louviers : ouverture de l'Espace Info Energie

...ou comment préserver son argent tout en préservant l'environnement ?

Saviez-vous que la consommation d'énergie dans les logements est à l'origine de 25 % des émissions de gaz à effet de serre ? Ce chiffre en dit assez sur l'urgence d'une prise de conscience et d'une modification de nos comportements. C'est ce travail qu'effectuera l'Espace Info Energie de Louviers : véritable lieu d'information, d'orientation et de conseils pour aider les particuliers à adopter les bons réflexes au quotidien pour maîtriser l'énergie; à intégrer cette dimension dans les projets de construction ou de rénovation de logement, à connaître les bons critères pour choisir un système de chauffage plus économique ou un véhicule qui consomme moins de carburant. Toutes ces informations sont gratuites et indépendantes.

Plusieurs années auront été nécessaires pour parvenir à l'ouverture de l'EIE, résultat tangible de la conjugaison des volontés des associations, des élus écologistes locaux et des collectivités. L'enjeu est de taille : démontrer que la création de l'EIE ne représente pas un coût pour la CASE et ses habitants mais un réel gain pour les années à venir !

① L'Espace Info Energie est à présent ouvert au public.

4, rue Constant Roussel à Louviers
Tel : 02 32 59 25 70 - Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h -
Conseiller : David Touze.

- ÉNERGIE RENEUVELABLE -



Directeur de la publication : Claude Taleb
Réalisation : Anne Kozlowski
Illustrations de « Ric et Rac » : retrouvez son humour sur son site <http://perso.wanadoo.fr/ricrac>